

DOCTORAT

*Destinée aux autorités
d'Argentine*

/u le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

/u l'arrêté ministériel du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ;

/u les pièces justificatives produites par Mme Elsa JUSTEL épouse MAJLING, née le 19 février 1944 à Mar del Plata (Argentine) en vue de son inscription au Doctorat en **Esthétique, sciences et technologie des arts, spécialité : musique** ;

/u les documents constatant que l'intéressée a présenté en soutenance le **25 novembre 2000** une thèse ou un ensemble de travaux portant sur le sujet suivant :

« Les structures formelles dans la musique de production électronique ».

devant un jury constitué au sein de l'Université Paris 8 et composé de Monsieur Jean-Claude RISSET, président du jury et directeur de Recherche émérite au CNRS-LMA Marseille, Daniel ARFIB, chercheur au CNRS-LMA Marseille et Horacio VAGGIONE, professeur à l'Université Paris 8 ;

le **DOCTORAT en ESTHETIQUE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ARTS, SPECIALITE : MUSIQUE**, mention *Très honorable*

est décerné à **Mme Elsa JUSTEL épouse MAJLING**

Vu, collationné et certifié conforme
à l'original qui nous a été présenté
Paris, le - 9 JAN. 2006
Pour le Maire de Paris et par délégation
Maire Municipal,

Le titulaire

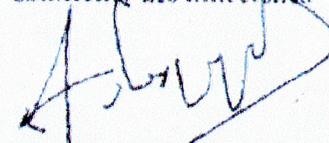
le Président,



P. LUNEL.

Fait à Créteil, le

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



André LESPAGNOL

J. PECQUET

N°

PARVIII 3504011

200310014

APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 Octobre 1961)

1. - République Française

Le présent acte public

2. - a été signé par *M. LECORNET*

3. - agissant en qualité de *M. P.E.*

4. - est revêtu du sceau de *Paris*

ATTESTE

5. - à Paris le *27/11/2006*

7. - Par le Procureur *G^{ral}* près la Cour d'Appel

8. - Sous N° *1932*

Le *[Signature]* signature

